

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-160

présenté par

M. Vatin, M. Dassault, M. Lurton, Mme Trastour-Isnart et M. Bazin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 53, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.